

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	21 (1949)
Heft:	4
Rubrik:	Anthologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

COMMISSION DE RÉDACTION

LAUSANNE :

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J. Balmes, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE :

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
Dr A. Montandon.

NEUCHATEL :

F. Decker, architecte.

FRIBOURG :

E. Lateltin, architecte.

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
rue de Bourg 28, Lausanne.

ADMINISTRATION

Avenue de Beauvau 11, Lausanne.
Chèques postaux II 6622.
Téléphone 3 33 31.
Adresse postale :
Case postale Chauderon, Lausanne.

RÉDACTION

A. Höchel, arch. F.A.S. et S.I.A., Genève ;
Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U.S.A.L. Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève ;
S. A. L. Société pour l'amélioration
du logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et
des techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
Le Logement ouvrier, Lausanne.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.—.
Prix du numéro (Suisse) : Fr. 0.60.
Les fascicules séparés sont en vente :
à l'administration, à l'agence des journaux
et dans les kiosques à journaux.
Versement au compte de chèques II 6622.

ANTHOLOGIE. — *L'homme a fait son nid, dès qu'il a senti la nécessité de se fixer, avec les matériaux qu'il avait sous la main. Il a subi l'influence de ces matériaux. C'est surtout à ce sujet qu'il est vrai de dire que la matière dicte la forme. Des raisons de climat et de sol ont déterminé, suivant les contrées, l'emploi prépondérant du bois, de la terre ou de la pierre. Mais, à leur tour, ces matériaux guident la main de l'homme. Ayant chacun leurs exigences et pour ainsi dire leur génie, ils impriment aux établissements humains leurs particularités de formes, de dimensions, de résistance. D'où résultent des types généraux qui entrent dans le signalement caractéristique des contrées.*

Le bois, partout où il s'offrait en abondance, fut et reste le matériel préféré pour les maisons et les édifices. Ne fournissait-il pas spontanément les poutres et les éléments essentiels de charpente ? Leur agencement et leur superposition étaient indiqués par la matière même ; ils s'expriment dans les piliers qui supportent l'édifice, les angles en saillie qui en dessinent les côtés, les toits qui en relèvent et accentuent le sommet, les aurores ou galeries qui en garnissent les bords. L'architecture tropicale, si l'on peut donner ce nom aux constructions rectangulaires qui se répartissent de l'Afrique centrale à la Malaisie, s'harmonise ainsi avec la végétation et le paysage. Plus tard un style artistique se dégagea de ces éléments, grâce à la civilisation sino-japonaise. L'architecte dans ces régions est un charpentier, un adaptateur et un sculpteur de pièces de bois, plutôt qu'un robuste manieur de blocs de pierres. Le Japon surtout, si riche en conifères, cèdres-linoki et cryptoméries, qui doivent à leur contenu résineux une consistance incorruptible, partage avec la Grèce, bien qu'en un genre tout opposé, le privilège du plus saisissant exemple d'harmonie entre l'édifice et le milieu qui l'encadre. Parmi les arbres verts qui l'environnent, le temple japonais « shinto » est, dans son antique simplicité une construction en bois de cèdre aussi harmonique avec ce qui l'entoure que le promontoire rocheux de Sunium avec les colonnes qui lui ont valu son nom. La maison japonaise ordinaire ressemble à une cage de bois légèrement posée sur le sol ; la sobriété du mobilier répond à celle de l'édifice.

P. Vidal de la Blache : « Principes de géographie humaine ».
Armand Colin, Paris 1941.